

publié la brochure *La voie à suivre*. Je n'aurai pas le temps aujourd'hui de parler de toutes les bonnes intentions, des engagements que le gouvernement libéral actuel n'a pas tenus et des promesses qu'il n'a pas respectées depuis qu'il a publié la brochure intitulée *La voie à suivre*. Il est évident que le gouvernement connaissait les problèmes et la façon d'y remédier, comme on peut le constater au deuxième alinéa de la page 8 intitulé «Le processus inflationniste» où on peut lire:

Or les dépenses accrues engagées par le gouvernement peuvent provoquer une hausse des prix, que celui-ci décide tout simplement d'augmenter la masse monétaire, ou que les impôts levés pour financer ces dépenses soient répercutés en hausses de prix et de salaires. Les conventions salariales excessives et les hausses de prix exagérées se reflètent en augmentation de coûts et, partant, en prix plus élevés. Les espérances des citoyens se gonflent, et l'inflation continue à s'autoféconder.

Les effets démoralisants de l'inflation ne touchent pas seulement l'économie mais menacent la nature même de nos institutions et de nos traditions. Les problèmes engendrés par une inflation débridée ont été bien expliqués dans le discours du budget du 23 juin 1975:

... L'inflation finit par frapper les fondements mêmes de la société. Elle abaisse le niveau de vie des personnes à revenu fixe comme les pensionnés. Elle prive la population des critères sûrs et intelligibles dont elle a besoin pour orienter ses affaires économiques. Elle introduit des aléas sérieux dans les décisions affectant le budget familial, le logement, l'épargne et les projets de retraite. Elle suscite de profondes frustrations, des tensions sociales et des réserves à l'égard des institutions publiques et privées. Les conventions de travail se négocient dans un climat tendu. Les relations de travail en souffrent. Nous, Canadiens, commençons déjà à vivre certaines de ces réalités.

Cela date d'octobre 1976. Voilà ce que publiait le gouvernement libéral de Trudeau dans «*La voie à suivre*». Mais avec Turner, avec Macdonald et avec l'actuel ministre (M. Chrétien) aux Finances, ce gouvernement n'a pas cessé de faire exactement le contraire.

Intentionnellement bien sûr, le gouvernement a continué de faire marcher la planche à billets pour masquer ses bourdes, cherchant en cela directement à saboter l'économie. J'accuse le gouvernement de saboter délibérément la stabilité et la permanence de notre système économique, de saboter délibérément les traditions sociales et culturelles sur lesquelles il repose, pour des raisons connues de la seule clique qui siège à côté et autour du premier ministre.

Hier j'écoutais le premier ministre s'en prendre pendant presque toute la durée de son discours à mon parti, à mon chef et à nos politiques au lieu d'étoffer un peu les intentions manifestées dans le discours du trône. Le discours du trône n'a pas eu un seul mot pour le développement des pêches. Le premier ministre aurait pu nous montrer un peu qu'il se préoccupe des pêcheurs du Canada de l'Atlantique, de ceux de l'Ouest du pays et de la Colombie-Britannique. Il n'en a pas soufflé mot.

Une voix: Tout cela, c'est fait.

M. Crouse: C'est fait, dit le député? On voit bien que lui-même n'a pas fait ses propres recherches.

Il m'a semblé évident hier que les résultats des élections en Nouvelle-Écosse avaient finalement touché une corde sensible chez le premier ministre. Je le préviens maintenant, par votre intermédiaire monsieur l'Orateur, que s'il sent un faible courant d'anti-libéralisme venir de l'Ouest, il peut s'attendre à un ouragan d'anti-libéralisme des provinces de l'Atlantique. Il a été très enrichissant pour moi de faire campagne avec les homologues provinciaux partout en Nouvelle-Écosse. Cela a également porté fruit, puisque nous avons réussi à déloger un gouvernement libéral qui avait été au pouvoir dans cette province pendant huit ans.

L'Adresse—M. Crouse

Une voix: Pourquoi ne consultez-vous pas les résultats du sondage Gallup?

M. Crouse: Vous ne pouvez pas admettre la vérité. Nous avons délogé un gouvernement libéral qui avait détenu le pouvoir pendant huit ans, pourtant personne de la tribune des journalistes ou des services d'information d'un bout à l'autre du Canada n'avait prévu ce résultat. Que dire maintenant des sondages Gallup! Que dire des sondages d'opinion publique!

Des voix: Bravo!

● (1422)

M. Crouse: Certains libéraux peuvent toujours parler, mais le Tout-Puissant m'a doté d'une voix assez forte et je ne crains pas les interruptions. J'espère que l'honorable représentante se lèvera lorsqu'elle aura quelque chose à dire.

De toute évidence, le premier ministre ne se rend pas compte que ses propositions constitutionnelles ont soulevé bien des polémiques. Hier, il a fait des pieds et des mains pour essayer de se servir de la monarchie à des fins politiques et de faire croire que le chef de l'opposition (M. Clark) et mon parti sont des adversaires de la royauté. Il a essayé de diviser les députés et il s'est comporté d'une manière détestable, insultante et dégoûtante.

Des voix: Bravo!

M. Crouse: Parmi tous les adversaires des propositions du premier ministre, il me semble que c'est le sénateur Eugene Forsey...

M. Collenette: Quel honorable sénateur?

M. Crouse: Le député d'en face apprendrait quelque chose s'il se donnait la peine d'écouter. C'est l'honorable sénateur Eugène Forsey qui a exprimé son opposition de la manière la plus concise et la plus percutante. Sauf erreur, je ne crois pas que le sénateur Forsey ait jamais fait une demande d'adhésion au parti progressiste conservateur.

L'honorable Joseph Smallwood qui est un libéral, a été pendant 23 ans premier ministre de Terre-Neuve. On ne peut donc pas le considérer comme un conservateur lui non plus. Pourtant, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse qui s'est tenue au cours du mois de septembre à Lunenburg, qui est ma ville natale, M. Smallwood a dit qu'il s'opposait fermement aux changements constitutionnels proposés par le gouvernement. Des milliers de personnes présentes l'ont acclamé lorsqu'il a déclaré que s'il devait choisir entre son parti et la monarchie lors des prochaines élections, il voterait en faveur de la reine.

Le premier ministre nous affirme sur un ton ironique à la Chambre que ses propositions constitutionnelles ne réduisaient absolument pas l'importance du rôle de la reine. Ce sont là de belles paroles, car en étudiant le bill C-60, on constate que la vérité est toute autre. Le premier ministre prétend qu'il est inutile de soumettre à la Cour suprême les changements qui concernent la monarchie sous prétexte que le gouvernement n'a pas l'intention de proposer des changements majeurs; eh bien, je ne suis pas du tout d'accord.

Par exemple, dans l'article 30 du bill C-60, le gouvernement déclare que Sa Majesté la Reine est la Souveraine et la Reine du Canada. Mais les articles 42 et 43 prévoient que le gouverneur général représente la Reine au Canada et exerce pour elle les pouvoirs, fonctions et prérogatives prévus par la Constitution du Canada. D'autres articles du bill substituent le gouver-